



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 7 juin 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 31 mai 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Loïc GUILLEMOT (avait donné pouvoir à M^{me} Marie-Jo. HAVARD).

Objet : **Rapport d'Activité 2022**

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente présente le rapport d'activité 2022 du CCAS. Chaque année, ce rapport obligatoire rend compte des actions du Centre Communal d'Action Sociale durant l'année écoulée.

DÉCISION

Le Conseil d'Administration prend acte du rapport d'activité 2022 du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 7 juin 2023

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,



Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20230612-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-06-2023

Publication le : 12-06-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr

Mis en ligne le 15/06/2023



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

LE MOT DU PRÉSIDENT & DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il emploie 45 agents au 31 décembre 2022, soit 36,12 Équivalents Temps Plein.

Au cours de l'année 2022, **7 987 personnes** ont été accueillies physiquement et **8 788 appels téléphoniques** ont été recensés.

L'année 2022 a été marquée par :

- La participation active de l'ensemble du personnel pour apporter son soutien aux ressortissants ukrainiens ;
- La réalisation et la présentation au Conseil d'Administration de juillet de l'Analyse des Besoins Sociaux ;
- Les deux moments conviviaux pour les castelbriantais de 70 ans et plus :
 - ↳ la 1^{ère} édition d'un après-midi cabaret en juin,
 - ↳ le repas de Noël en décembre, après deux ans d'annulation du fait du COVID-19 ;
- L'accueil d'élèves, dans le cadre des conventions avec les collèges de la Ville, pour la mise en place des mesures de responsabilisation.

Élargir et améliorer nos services et notre contribution pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des castelbriantais est, et restera, une priorité du CCAS.

SOMMAIRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE p. 1 à 5

Missions.....	1
Conseil d'Administration.....	2
Organigramme	3
Accueil	4

L'AIDE SOCIALE..... p. 6 à 9

Aide Sociale Légale.....	6
Aide Sociale Facultative.....	7
1) Les secours.....	7
2) Les aides financières aux associations	8

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE p. 10 à 11

L'ACTION SOCIALE..... p. 12 à 27

Accompagnement social	12
1) Accompagnement RSA.....	13
2) Accompagnement hors RSA.....	16
3) Aides financières instruites dans le cadre de l'accompagnement social.....	17
4) Point Conseil Budget.....	18
5) Actions collectives.....	20
6) Habitat Indigne.....	21
Logement social.....	22
Local SDF & Mise en Sécurité	24
Écrivain Numérique.....	25
Sorties à la journée.....	26

LA PRÉVENTION : AU CŒUR DE NOS ACTIONS..... p. 28 à 49

Actions de Santé Publique	28
1) Sénior, votre futur s'invente aujourd'hui.....	29
2) Mieux accompagner la maladie psychique.....	29
3) Opération Toutes Pompes Dehors	30
4) Sportez-vous bien !.....	30
5) Bilan de santé – CPAM.....	31
6) Prévention cancers	32
7) Prévention du risque suicidaire	33
8) Prévention des violences intrafamiliales	34
Conseil Local de Sécurité & de Prévention de la Délinquance	35
1) Sécurité routière	36
2) Prévention respect & citoyenneté.....	40
3) Prévention vie affective & sexuelle	45
4) L'aide aux victimes.....	46
5) Le CDDF.....	47

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICES SÉNIORS p. 50 à 65

Le Centre de Soins Infirmiers (CSI).....	50
Le Service d'Aide À Domicile (SAD).....	51
La Téléassistance.....	53
Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)	54
Le Plan Départemental « Canicule »	58
Livres & Moi	58
La Semaine Bleue	59
Le Foyer Restaurant	60
1) Activité	60
2) Animations.....	61
3) Ateliers numériques séniors	62
4) Salle du Foyer Restaurant.....	62
L'après-midi Cabaret.....	63
Le Noël des Aînés	64

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PREVENTION

SANTÉ

Le Centre d'Action Sociale est un établissement public administratif communal ou intercommunal (**art. L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles**).

La loi particulière n°86-17 du 6 janvier 1986 a défini et organisé les Centre Communaux d'Action Sociale. Le décret n°95-562 du 6 mai 1995 a poursuivi dans cette direction.

Ainsi, dans chaque commune, le Centre Communal d'Action Sociale répond à deux missions principales :

« Il anime une action générale de **prévention** et de **développement social** dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées... »

(art. L123-5 du CASF)

« Il participe à l'**instruction des demandes d'aide sociale** et les transmet à l'autorité compétente. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande. »

(art. L123-5 du CASF)

MISSIONS



SOLIDARITE



LOGEMENT



ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION



6 MEMBRES ÉLUS

Alain HUNAUT, Maire, Président,
Claudie SONNET, Vice-Présidente, Adjointe
à la Solidarité et au Handicap
Christine BOURDEL, Vice-Présidente déléguée,
Simone GITEAU,
Bernard GAUDIN,
Brigitte PALIERNE,
Conseillers Municipaux.



5 REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS

Odile ONILLON - FNATH / **Jean-Claude BOISSEAU** - ADAPEI 44
(remplacement à compter du 27/09/2022 ↻),
Jacqueline DURAND - ORPAC,
Jocelyne GAUTIER - UDAF,
Loïc GUILLEMOT - AFM-Téléthon,
Marie-Jo. HAVARD - Conférence Saint-Vincent-de-Paul.



LE BUDGET 2022

Dépenses : 1 916 473,50 €

Recettes : 1 984 807,31 €

Subvention de la Ville : 500 000 €

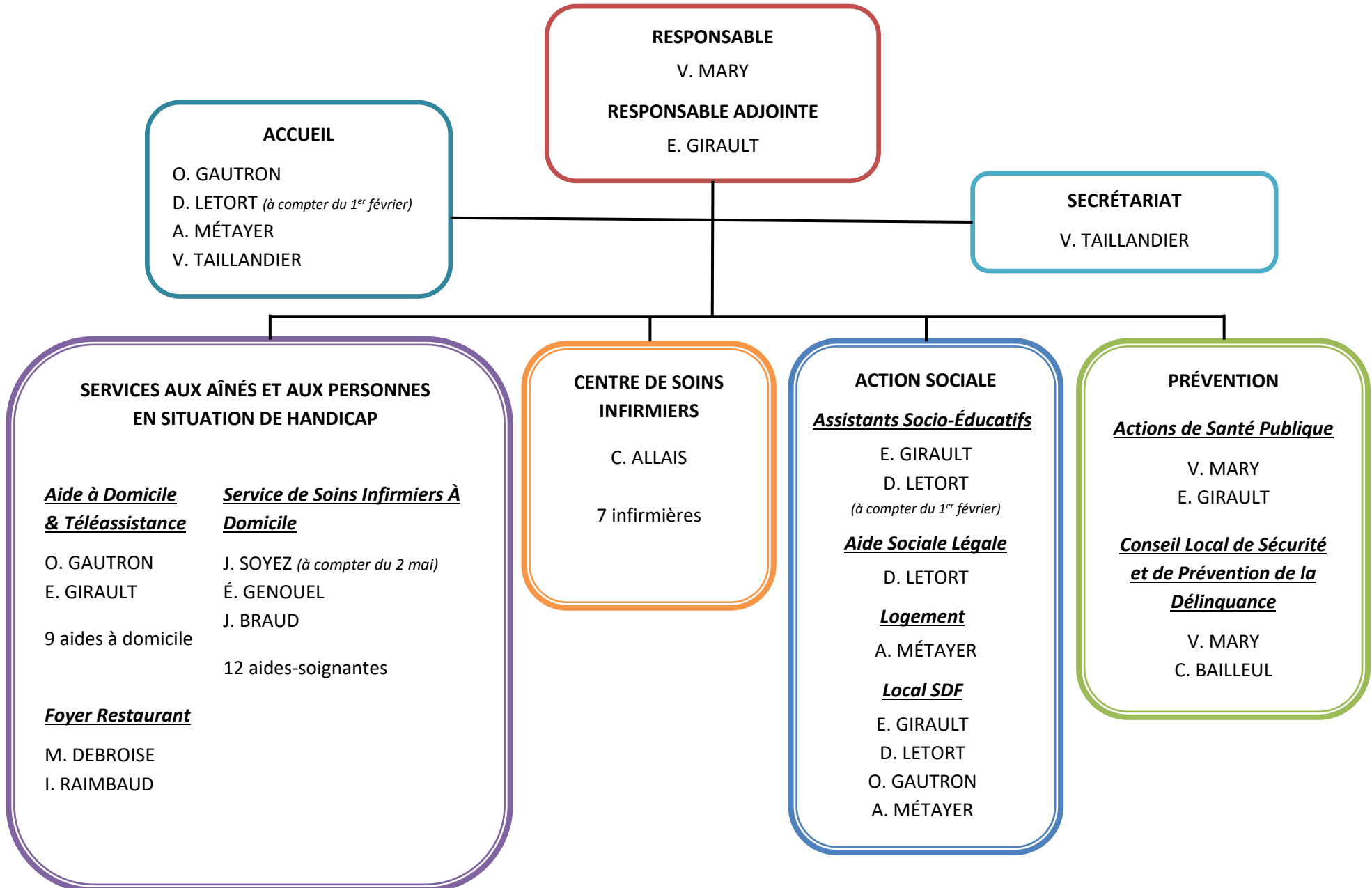
Par délibérations, le Conseil d'Administration régie les différentes missions, services et projets du CCAS.

En 2022, le Conseil d'Administration a siégé **6** fois.

La Commission Permanente, quant à elle, s'est réunie **10** fois,

soit **63 délibérations**

Le CCAS emploie 45 agents au 31 décembre 2022, soit 36,12 Équivalents Temps Plein



ACCUEIL

Accueil physique : 7 987 personnes, soit 666/mois



Accueil téléphonique : 8 788 appels, soit 732/mois

dont :






Identifier une demande et orienter la personne en fonction des besoins exprimés

Service de proximité à l'écoute de la population

ACTION SOCIALE		
Aide sociale légale	16	19
Travail social	518	703
Logement	321	499
e-démarches	5	3
Courriers Domiciliation	242	50
Local SDF	24	40
Noël & Cabaret Aînés	2 666	120
Sorties à la journée	31	21
TOTAL	3 823	1 455

STAGIAIRES	
CSI	1
SAD	4
SSIAD	4
CCAS	4
Foyer Restaurant	2
TOTAL	15

CCAS HORS ACTION SOCIALE		
CCAS	1 961	3 803
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	99	823
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	1 038	1 593
SSIAD	56	546
TÉLÉASSISTANCE	86	59
RÉORIENTATION VERS AUTRES ADMINISTRATIONS	309	447
PERMANENCES 	615	62
TOTAL	4 164	7 333



MISE À DISPOSITION D'UNE BOÎTE À LIVRES AU CCAS

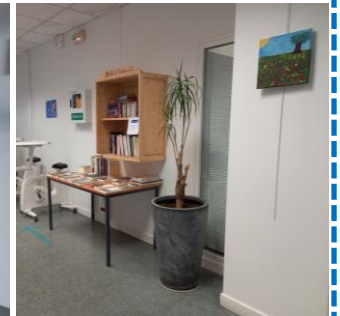
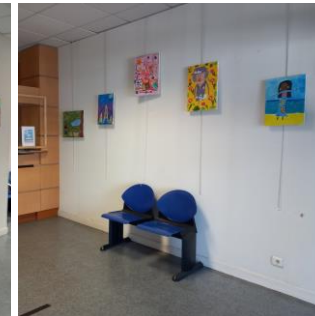
Depuis fin septembre 2020, une boîte à livres a été installée dans les locaux du CCAS.

Le principe est simple, tous les particuliers viennent déposer dans la boîte des livres qu'ils ne souhaitent pas conserver et peuvent en récupérer de nouveaux que d'autres personnes ont déposé auparavant.

EXPOSITION de l'ALJC « L'AUTRE, C'EST MOI »

du 11 février au 15 juin 2022

Créations photographiques : portraits recomposés à partir de plusieurs visages pour mettre en évidence la pluralité, la richesse et la complexité des rapports humains.



EXPOSITION D'UNE JEUNE ARTISTE

du 19 juillet au 10 novembre 2022

Peintures et dessins réalisés par une enfant autodidacte de 10 ans.

L'AIDE SOCIALE

AIDE SOCIALE LÉGALE



16 personnes
reçues

L'aide sociale aux personnes âgées comprend :

- ↳ Les dépenses relatives à l'aide à domicile (aide ménagère...),
- ↳ Les dépenses liées aux prises en charge en hébergement.

L'aide sociale aux personnes en situation de handicap recouvre :

- ↳ Les dépenses d'aides à domicile (aide ménagère ou auxiliaires de vie...),
- ↳ Les aides à l'hébergement (accueil en établissement, accueil de jour, accueil familial).

Dossiers instruits pour le compte du Conseil Départemental (art. L123-5 du CASF)

Demandes	2020	2021	2022
Placement des personnes âgées de + de 60 ans	23	11	18
Placement des personnes âgées de - de 60 ans	10	13	8
Aide ménagère	10	19	23
Obligation alimentaire extérieure	20	7	8
TOTAL	63	50	57

Depuis 2018, le Conseil Départemental **ne finance plus les frais d'instruction des dossiers élaborés** par le CCAS.

Le CCAS n'émet qu'un avis consultatif, la décision finale appartient au Conseil Départemental.

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

1) LES SECOURS

Le CCAS instruit des demandes d'*aides sociales facultatives* qui viennent *en complément* des dispositifs légaux et réglementaires. Elles permettent aux castelbriantais de faire face à des *difficultés financières ponctuelles*.



	2021	2022
Secours accordés	18	21
Refus	4	5
Ajournement	3	3
Annulation	-	-
Dossiers instruits	25	29

Sur **29** demandes déposées, **21** ont reçu un avis favorable.

Nature des aides	2021		2022	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Gaz et/ou Électricité	7	2 067,54 €	6	1 917,45 €
Loyer	3	886,78 €	6	2 115,70 €
Frais de cantine	3	432,05 €	2	231,09 €
Demande M.D.P.H.	1	600,00 €	5	3 806,95 €
Nuit d'hôtel	2	121,00 €	-	
Aide au logement	1	525,00 €	-	
Aide aux Ukrainiens *	-		2	969,17 €
Frais d'obsèques	1	1 267,00 €	-	
TOTAL	18	5 899,37 €	21	9 040,36 €

* Les frais d'hébergement (location et charges) pris en charge par le CCAS pour la population ukrainienne s'élèvent à 8 868,00 €.

2) LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS



Le CCAS a attribué **34 333,73 €** de subventions aux différentes associations œuvrant sur le territoire communal :

• Des subventions ont été attribuées, pour un montant total de **3 034,10 €**, aux associations suivantes afin de les soutenir dans leurs actions :

- ↗ ACIAH,
- ↗ Conférence Saint-Vincent-de-Paul,
- ↗ Restos du Cœur,
- ↗ Secours Populaire,
- ↗ Solimé ;

• Le CCAS a subventionné l'ORPAC à hauteur de **25 000 €** ;

• Enfin, le CCAS de Châteaubriant met en œuvre une action volontariste pour participer au financement du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) pour un montant de **6 299,63 €**.



CONCLUSION

Point accès numérique
en libre service



Discrétion

Information



Échange de livres

Ouvert à tous

Partage

Écoute

Respect



Gestes citoyens

Le Centre Communal d'Action Sociale, lieu ouvert à tous.



Solidarité

Neutralité

Mise en valeur
des talents

Tolérance

Bienveillance



SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE



Touchée par la situation en Ukraine, la Municipalité de Châteaubriant fait part de son soutien et de sa solidarité au peuple ukrainien.

Dès le début du mois de mars, le Centre Communal d'Action Sociale est référent pour recenser, structurer et coordonner les initiatives des Castelbriantais : accueil de familles ukrainiennes, mise à disposition de logements, éducation, dons de vêtements, couvertures, matériels...

293 appels au standard du CCAS

99 personnes se sont inscrites pour venir en aide de différentes manières.

du 7 mars au 19 mars :

Collecte de produits de première nécessité à la Halle de Béré (*mise à disposition gracieusement*)

La Ville de Châteaubriant a fait partie des 5 centres de collecte de dons mis en place sur le Département de Loire-Atlantique.

Les personnes souhaitant participer à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien ont été invitées à déposer leurs dons à la Halle de Béré (produits listés sur l'affiche ci-contre).

16 bénévoles ont été recensés pour le tri des produits déposés.

31 palettes de dons :

11 palettes de **couvertures** et

20 palettes « **secours, hygiène, médicaments, logistique** »

Intervention de la commission permanente du CCAS pour financer le déplacement, jusqu'en Pologne, d'un camion pour acheminer des dons (association SOLICITOY).



CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONNS

Logistique

Lits de camp
Sacs de couchage
Couvertures de survie

Matériel électrique
(Projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)

Hygiène

Gels & savons corps
Dentifrices
Brosses à dents
Couches & lait maternisé

Médicaments (non périmés)
Rasoirs
Mousses à raser
Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Blouses médicales
Bandages élastiques
Garrots

Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical
(Respirateur, défibrillateur, moniteur...)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



9 mars :

Ouverture d'une cagnotte « Dons pour l'Ukraine » en vue de constituer une aide financière destinée aux familles ukrainiennes qui se retrouvent démunies lors de leur arrivée dans notre ville.

Entre mars et juin :
3 rassemblements
« Soutien au peuple ukrainien »
sur le **Parvis de la Mairie**



Accueil et accompagnement de familles ukrainiennes

- Recherche de données administratives pour l'accueil par la Préfecture de Loire-Atlantique ;
- Recherche d'hébergement via la liste des hébergeurs ;
- Hébergement dans un studio et un logement de type 2, du 17 mars au 22 décembre 2022, avec prise en charge par le CCAS des loyers, factures d'eau et d'électricité. Puis accès à un logement social en sous-location (demande formulée par le CCAS à la Préfecture) ;
- Domiciliation de la famille au CCAS pour l'ouverture d'un compte bancaire ;
- Scolarisation des enfants ;
- Prise en charge de la cantine par la Mairie ;
- Prise en charge de l'inscription au centre de loisirs pour la saison estivale par la Communauté de Communes ;
- Rencontres régulières avec des familles avec interprète.

L'ACTION SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



- ↳ Repérer, analyser les **besoins** des personnes et proposer une **réponse adaptée**.
- ↳ Informer les castelbriantais de la **politique d'Action Sociale** du CCAS et garantir **l'accès aux droits**.



“ **Accompagner quelqu'un, c'est se joindre à lui pour aller où il va, en même temps que lui.** ”



859 rendez-vous posés :

- ↳ **665** personnes reçues
- ↳ **77,4 %** de taux de présence

160 personnes suivies régulièrement :

- ↳ **70** dans le cadre du dispositif RSA
- ↳ **90** pour divers motifs (écoute, santé, budget...)

32 personnes reçues dans le cadre du « Point Conseil Budget »

La durée moyenne impartie aux entretiens est en constante progression.

1) ACCOMPAGNEMENT RSA



- Loi du 1^{er} décembre 2008 applicable au 1^{er} juin 2009.
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA) assure aux personnes de plus de 25 ans, sans ressource, un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.
- Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Cadre juridique



- Le CCAS, acteur de proximité de l'action sociale, joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du RSA.
- Le Conseil Départemental a conventionné avec le CCAS de Châteaubriant, pour **l'accompagnement social** des allocataires RSA seuls ou en couple sans enfant.
- Les personnes pour lesquelles un projet d'insertion professionnelle est envisagé sont orientées vers des structures d'accompagnement à la recherche d'emploi : Pôle Emploi ou Unité Emploi.

Rôle social



En 2022,
119 personnes ont un dossier ouvert



- 13 nouveaux
 - 19 sortants
- } dont 1 entrant-sortant
- 88 présents dans le dispositif depuis + d'un an
 - Parmi les 119 personnes, 49 sont non suivies

Genre

- **83** Hommes
- **36** Femmes

A) Nouveaux dossiers

13 dossiers

Niveau d'études

Niveau CAP/BEP	4
Bac Pro	4
Formation à l'étranger	2
Sans formation	2
Études supérieures	1

Logement

8 personnes en location
3 personnes hébergées
1 propriétaire
1 personne vit en caravane

Moyenne d'âge

45 ans

B) Dossiers sortants

19 dossiers

Moyenne d'âge

41,2 ans

Motifs de sortie

Droit AAH	9
Déménagement	5
Emploi	3
Droits clôturés par le Conseil Départemental	1
Chômage	1



49 Dossiers

Moyenne d'âge

43,3 ans

C) Non suivis

Motifs

16 Projets Prof. d'Accès à l'Emploi
11 Emplois
7 Non-réponses aux convocations/radiés
5 « Unité Emploi »
4 Problèmes de santé
3 Déménagements
2 Suivis pour le développement des entreprises
1 Retraité

Nombre d'années dans le dispositif

Depuis moins d'un an	10
Entre 1 et 2 ans	13
Entre 3 et 5 ans	18
Entre 6 et 10 ans	5
Entre 11 et 15 ans	2
Plus de 15 ans	1



D) Présents dans le dispositif depuis plus d'un an

88 dossiers

Formation professionnelle

CAP/BEP	39
Sans formation	19
Bac Pro	15
Formation à l'étranger	8
Études supérieures	7

Nombre d'années dans le dispositif

Entre 1 et 2 ans	40
Entre 3 et 5 ans	30
Entre 6 et 10 ans	14
Plus de 11 ans	4

Logement

29 dans le parc privé
28 dans le parc public
21 hébergements dans la famille/amis
6 propriétaires
4 domiciliations

Au 1^{er} janvier 2023 :

Les CONTRATS sont DÉMATÉRIALISÉS



Moyenne d'âge

47 ans

Situation actuelle

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	21
Problème de santé	18
Unité Emploi	15
Emploi	11
Sans contrat	9
Auto-entrepreneur	6
En attente de retraite	6
Insertion sociale	2

2) ACCOMPAGNEMENT HORS RSA



90 personnes*

↳ **74** pour écoute régulière, santé, démarches administratives, mesure d'expulsion, problèmes CAF et alimentaire...

↳ **41** pour aide éducative budgétaire et/ou mise en place d'une tutelle ou curatelle

↳ **12** pour constitution d'un dossier de surendettement

** Une même personne peut avoir plusieurs demandes et être comptabilisée plusieurs fois.*



Genre

50 Femmes

40 Hommes



Situation au regard de l'emploi

Retraite **33**

Invalidité / AAH **18**

Recherche d'emploi avec allocations **12**

En CDI **9**

Sans activité **8**

Intérim, CDD, Garantie jeune **7**

Apprentissage **3**



Situation familiale

38 Célibataires

19 Divorcé(e)s ou séparé(e)s

17 Veufs(ves)

16 Couples



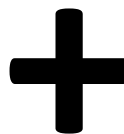
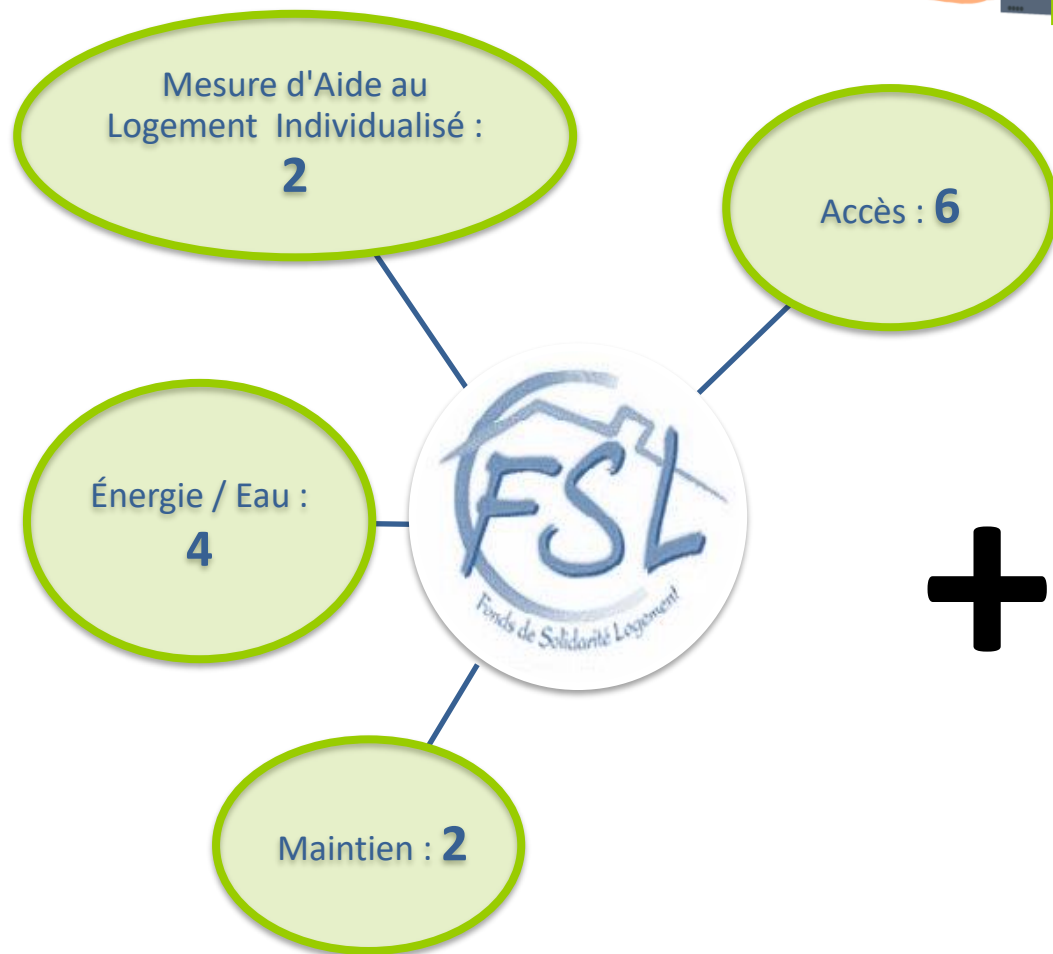
Moyenne d'âge

53,5 ans

3) AIDES FINANCIÈRES INSTRUITES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



24 dossiers de demandes d'aides financières ont été instruits auprès des organismes suivants



Autres aides financières	
Revenu jeune	3
COS	1
CLI - All. Mobilier - All. Véhicule	2 2
CNRACL	1
CPAM	1

4) POINT CONSEIL BUDGET

Pour rappel

En mai 2019, le CCAS a répondu à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour la labellisation « **Point Conseil Budget** ». Une opportunité pour renforcer sa politique générale de prévention et de développement social.

Valable 3 ans, cette labellisation permet, grâce au soutien financier de l'État, la mise en place d'un nouveau service ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, hors minima sociaux, hors file active des CCAS, qui peuvent avoir besoin de conseils, d'orientations et/ou d'être accompagnés, dans la gestion budgétaire afin d'éviter une situation de surendettement.

Mis en place depuis le 5 novembre 2019

**Renouvellement de la labellisation
du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024**

LABELLISATION



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS À CHÂTEAUBRIANT

DES CONSEILS CONFIDENTIELS, GRATUITS ET PERSONNALISÉS SUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET

POURQUOI ? Améliorer la gestion de votre budget, Faire face à une situation difficile, Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle...

COMMENT ? Un interlocuteur expérimenté est à votre écoute. Prise de rendez-vous auprès du CCAS et de la MJD, par téléphone ou par mail.

OÙ ?
Foyer Restaurant
Esplanade des Terrasses
1^{er} et 3^e mardis du mois, 12h à 15h
Maison de la Justice et du Droit
14 rue des Vauzelles
2^e et 4^e jeudis du mois, 9h à 12h

RENSEIGNEMENTS :
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 40 81 52 40
pointconseilbudget.ccas@ville-chateaubriant.fr
Maison de la Justice et du Droit (MJD)
02 28 50 44 41

POUR tous les habitants de la Communauté de Communes

FONCTIONNEMENT



Objectifs cités lors de l'entretien :

- ↪ Aide éducative budgétaire renforcée
- ↪ Equilibre budgétaire (tous revenus confondus)
- ↪ Informations sur les droits, principalement après séparation, retraite, décès
- ↪ Amélioration de la capacité du reste à vivre
- ↪ Informations, constitution et suivi de dossiers de surendettement

1 session collective de jeu

ACPM : jeu Dilemme

1 forum accès aux droits

Les prestations familiales

5) ACTIONS COLLECTIVES

Les démarches liées aux prestations familiales



Le Centre Communal d'Action Sociale et les partenaires du territoire ont organisé, le **27 septembre 2022**, au Centre Socio-Culturel Intercommunal, la 3^{ème} édition du **Forum d'Accès aux Droits** sur le thème « **les prestations familiales** ».

En présence de professionnels, avec notamment le CCAS, l'Espace Départemental des Solidarités, la CAF et la MSA, les personnes présentes ont obtenu tous les renseignements et conseils possibles pour faciliter leurs démarches d'accès aux droits.

Mémo contacts

ASAMIA Médiatrice Intercommunale guisereen.akkok@asamia.org Traductrice : Luc-François	Centre Socio-Culturel Intercommunal 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 9h à 18h ccsc@cc-chateaubriant-derval.fr	Municipalité - Société - Artiste 4 rue Gabriel de Lamoignon 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 9h à 18h30 et de 18h30 à 19h30 02 51 36 88 88
Assurance Maladie 3660 Ouvert de lundi au vendredi	Centre Communal d'Action Sociale 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 9h à 18h30 à 17h 02 40 81 52 40	Centre d'Allocations Familiales 2 rue Gabriel de Lamoignon 44110 Châteaubriant Rencontre d'un travailleur social sur RDV au: 02 53 55 17 02 gisela.fernandez.carmichael@ccsc.chateaubriant.fr Du lundi au vendredi: 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 Prendre RDV avec un conseiller prestations de la CAF Sur RDV les lundis, mercredis et jeudis, à partir de 14h (après 14h) Du sur la borne située à l'adresse ci-dessus.
Leïve Papy référent du quartier La Ville aux Rosées 06 09 12 67 68 Dâteaubriant d.leye@ville-chateaubriant.fr	Leïve Papy référent du quartier La Ville aux Rosées 06 09 12 67 68 Dâteaubriant d.leye@ville-chateaubriant.fr	Lucas Caroline Animatrice inscription 2 rue Alphonse Douard 44110 Châteaubriant 02 40 28 10 00 ou 06 74 52 07 85 caroline.lucas@ufcv.fr = action collective de proximité et de proximité
Espace Départemental des Solidarités E.D.S. 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 9h à 18h30 et de 16h à 17h fermé tous les jours matin 02 40 81 17 81	Association Rencontres 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 02 40 81 16 50 regis@asso-rencontres.fr	Association Rencontres 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 02 40 81 16 50 regis@asso-rencontres.fr
Loire Atlantique 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 9h à 18h30 et de 16h à 17h fermé tous les jours matin 02 40 81 17 81	Optima Médiatrice à l'école Groupe scolaire Claude-Monet Collège la Ville aux Rosées 07 84 52 30 71 msa-chateaubriant@optima.tn.fr	Association Rencontres 44110 Châteaubriant Horaires d'ouverture: Ouvert de lundi au vendredi 02 40 81 16 50 regis@asso-rencontres.fr

L'estime de soi

9 ateliers réalisés en partenariat avec l'ACPM, l'UFCV, l'ALJC, l'Unité Emploi, un animateur sportif de la Ville et le CCAS, et soutenus financièrement dans le cadre de la Politique de la Ville.

- Fabrication de produits cosmétiques **6 mai**
- Les couleurs qui me vont bien **20 mai & 25 novembre**
- Cuisiner à petit budget **3 juin & 9 décembre**
- Sport en plein air **17 juin, 29 novembre & 1^{er} décembre**
- Les bons plans shopping **1^{er} juillet**

Intervention d'une conseillère en image sur une journée

Le 18 mai à l'ACPM
 Le 19 mai à l'ALJC



Inscriptions auprès de
 L'ACPM: 02 40 28 09 70
 CCAS: 02 40 81 52 40

**62 personnes
 ont participé
 à ces animations**

6) HABITAT INDIGNE

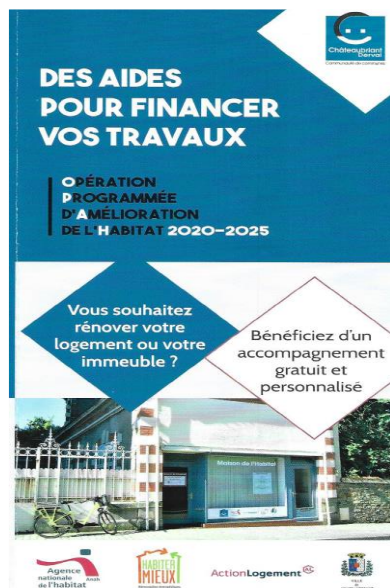
Définition

De nombreux termes peuvent qualifier les différentes situations d'habitat indigne. Ils dépendent de l'état plus ou moins dégradé du logement :

- logement non décent,
- logement non conforme aux règles d'hygiène de l'habitat,
- logement insalubre,
- péril - bâtiments menaçant, ruine,
- accessibilité au plomb et lutte contre le saturnisme infantile,
- accumulation de déchets.

L'Habitat indigne a une définition juridique (*article 4 de la loi du 25 mars 2009*) de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion :

« Constituent un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».



Depuis 2019, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, une procédure d'intervention a été mise en place afin de répondre aux sollicitations, et ainsi évaluer l'état des logements. Une fois saisie, l'ARS sollicite une évaluation, grâce à une « fiche de repérage », par un agent assermenté et un travailleur social du CCAS.

6 visites à domicile ont été réalisées.

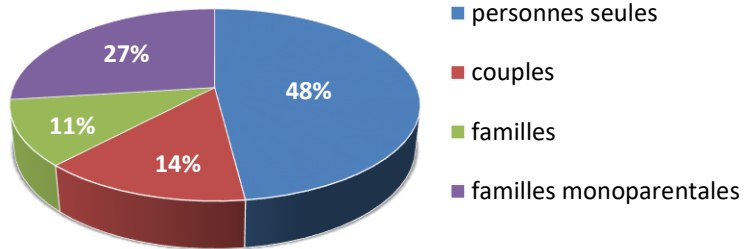
LOGEMENT SOCIAL



- Faciliter l'accès au logement,
- Informers les usagers (*accès aux droits, logements sociaux...*),
- Constituer des dossiers de demande ou de renouvellement à toute personne qui souhaite obtenir un logement social sur la commune ou dans le Département.



Public reçu



279 rendez-vous assurés

196 dossiers traités
121 nouvelles demandes

23% des personnes reçues sont des séniors

113 signatures de contrat de location et 106 départs ont été enregistrés



Ville aux Roses

Résidence Fleming

Trinité

Orangerie

Deil

La Chère

Rue Basse

Béré

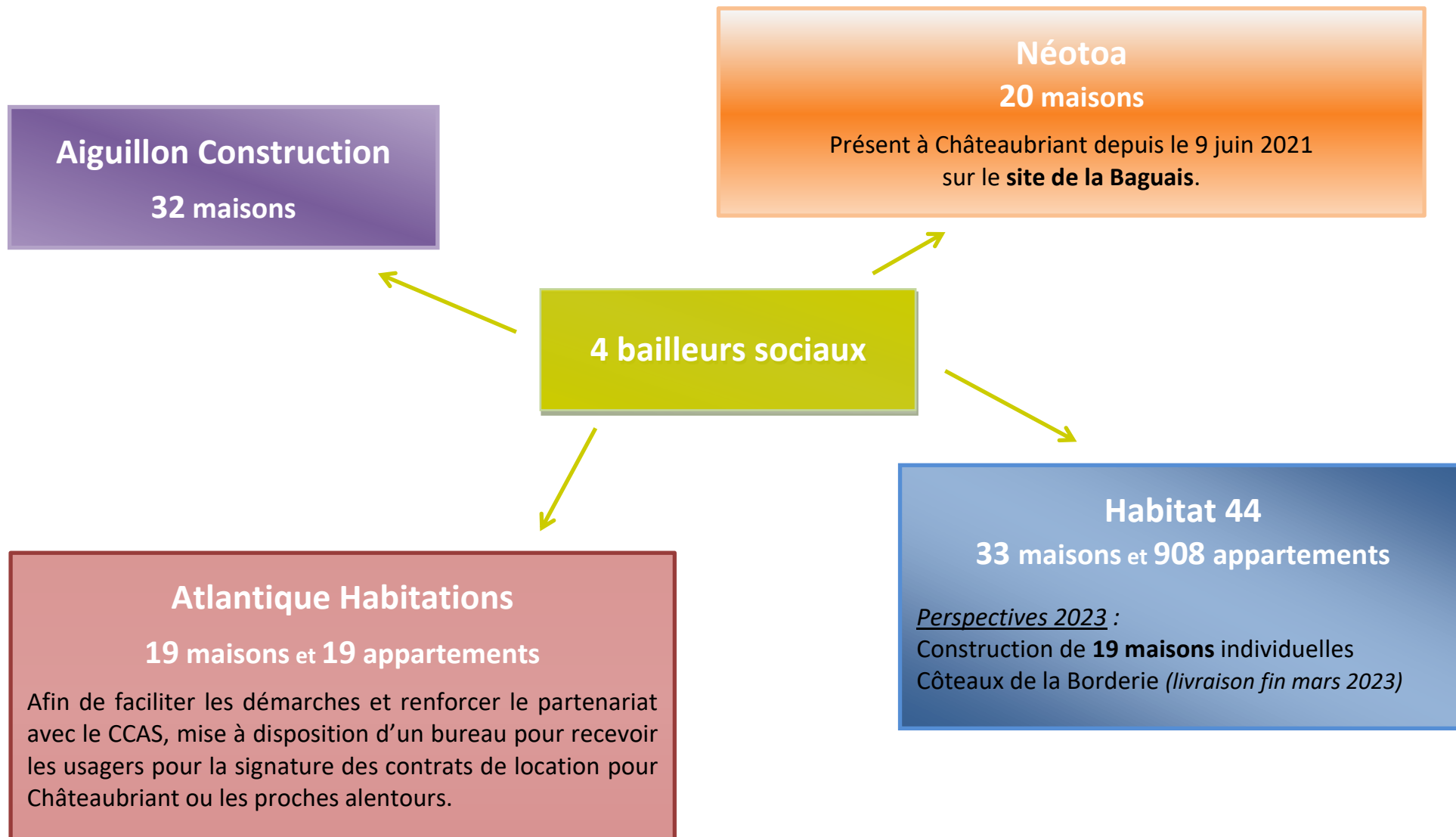
Vannerie

Vitré

Renac

Rue Hoche

Baguais



Au 31 décembre 2022, 1031 logements : 927 appartements et 104 maisons individuelles sur 13 sites

LOCAL SDF & MISE EN SÉCURITÉ



- ↪ Lutter contre l'exclusion
- ↪ Ouvert tous les jours de l'année, ce local permet aux hommes* sans abri d'être hébergés jusqu'à trois nuits par mois (douche, repas et machine à laver le linge)

**Ouvert tous les soirs
à 17h30 en semaine
(et le week-end avec un code)
Ouverture en journée
par GRAND FROID**

*Les femmes et familles victimes de violences intrafamiliales bénéficient d'une mise en sécurité sur un autre site depuis avril 2020.

Moyenne d'âge
47,2 ans



Une réfection du local SDF a été réalisée fin 2020

38 hommes accueillis sur l'année

134 nuitées

(**Attention** : les personnes orientées par la Gendarmerie Nationale ne sont pas comptabilisées)

ÉCRIVAIN NUMÉRIQUE

Aider les personnes qui éprouvent des difficultés à l'égard de l'expression et l'utilisation de l'outil informatique.

Sur l'année 2022, les démarches numériques ont été principalement réalisées lors des rendez-vous sociaux, et ce sans comptabilisation précise, mais les demandes ont toujours pu être satisfaites.



Pour :

- . Faire des démarches sur internet
- . Remplir un imprimé
- . Expliquer le contenu d'un courrier



Démarches administratives :
DTR CAF, carte ALÉOP,
chèque énergie, papiers
suite décès

Orientation vers
des structures
spécialisées

Courriers
professionnels : CV et
lettre de motivation,
carte professionnelle
de transport

Démarches
juridiques

NOUVEAU!

Ouverture d'un Espace France Services
en janvier 2023

dans le quartier prioritaire de la Ville-aux-Roses :
18A, rue César Franck

“Accès Numérique Multi-Sites”

**Un poste informatique est en accès libre
dans le Hall du CCAS**

pour les usagers qui souhaitent accéder
aux différents sites officiels tels que
caf.fr

service-public.fr
mairie-chateaubriant.fr
loire-atlantique.gouv.fr
chequeenergie.gouv.fr
impots.gouv.fr

...

et ainsi avoir la possibilité d'imprimer
et d'être assisté en cas de difficultés.

SORTIES À LA JOURNÉE

135 PARTICIPANTS —



Permettre aux personnes qui ne partent pas en vacances sur la période estivale de pouvoir « s'évader du quotidien » une ou plusieurs journées.

35 personnes

À noter : annulation d'une cinquantaine d'inscriptions du fait de la canicule

Terre d'Estuaire – Cordemais
Etangs de la Madeleine – Fay de Bretagne



VILLE de CHATEAUBRIANT



GEM - L'Étoile Filante

Projet porté par **3 structures** afin d'optimiser les moyens humains et financiers



50 personnes



Marché et Plage – Saint Brévin les Pins



La Petite Couère – Chatelais (49)



50 personnes

Autre partenaire accompagnateur : l'UFCV

CONCLUSION

Le Centre Communal d'Action Sociale, lieu d'insertion



LA PRÉVENTION : Au Cœur de nos Actions

Actions de santé publique

1. SÉNIOR, VOTRE FUTUR S'INVENTE AUJOURD'HUI

2. MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE

3. OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

4. SPORTEZ-VOUS BIEN !

- ↳ Promouvoir la santé et la réduction des risques,
- ↳ Développer la prévention et l'éducation pour la santé,
- ↳ Sensibiliser le grand public au travers de diverses actions menées sur la Ville.

Missions

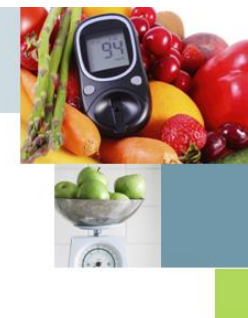
5. BILAN DE SANTÉ – CPAM

6. PRÉVENTION CANCERS

7. PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

8. PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

1) SÉNIOR, VOTRE FUTUR S'INVENTE AUJOURD'HUI



Avec le soutien financier de la « Conférence des financeurs », et en collaboration avec le CLIC, l'ORPAC et le Temps de se le dire, le CCAS a permis la mise en place de

3 ateliers pour Séniors en février et mars

afin de permettre une réflexion sur l'avenir et la personnalisation de son projet de vie : adaptation du logement, projection de l'entrée en foyer logement, rapprochement de sa famille...

2) MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE

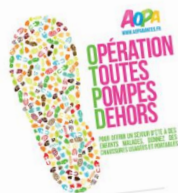
En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique, Habitat 44, Une Famille Un Toit et l'Espace Départemental des Solidarités, le CCAS participe à des réunions d'analyse de situations.

La problématique psychique peut entraîner une difficulté dans le maintien dans le logement, le « vivre » en communauté.

Ce groupe permet aux professionnels d'échanger sur les pratiques et la manière de continuer les accompagnements mis en place.



3) OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS



La Ville de Châteaubriant a participé à l'Opération « Toutes Pompes Dehors »
Action de collecte de chaussures usagées permettant ainsi le financement d'un séjour de vacances pour des jeunes qui souffrent de cancer et accompagnateurs de l'Association Onco Plein Air (AOPA).

55 tonnes de chaussures collectées

28 000 €
collectés en
2022

4) SPORTEZ-VOUS BIEN !

SPORTEZ-VOUS BIEN, C'EST QUOI ?

Le programme « Sportez-vous bien » est une action municipale mise en place à la rentrée de septembre 2021.

« Sportez-vous bien » s'adresse à tout public, les élèves des écoles élémentaires de la ville, les personnes âgées valides ou à mobilité réduite, ou encore les personnes en situation de handicap.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

L'objectif est d'inciter des personnes à la découverte ou redécouverte d'une activité physique.

Ces personnes seront accompagnées, en fonction de leur profil, vers une reprise en douceur, tout en créant du lien.

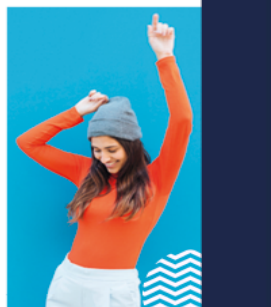
- Développer les temps d'activités périscolaires au sein des écoles,
- Protéger la santé des publics concernés,
- Faire du lien social,
- Maintenir l'autonomie, prévenir les chutes et les accidents domestiques pour les séniors.

Cette action permet à chacun d'être mis en confiance pour ensuite, éventuellement, s'inscrire au sein d'un club sportif.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

« Sportez-vous bien » se déroule en cycle de 7 séances d'une heure, en petits groupes de 6 à 10 personnes, avec au programme : gymnastique douce, jeux de ballon, jeux de mémorisation, de précision, parcours de motricité et même un jeu de l'Oie géant spécialement créé pour l'occasion.

Lieu : Centre Municipal des Sports (CMS)
120-154 Rue Baptiste Marcet,
44110 Châteaubriant



INSCRIPTION

- Pour les adultes, **inscription obligatoire auprès du CCAS** de Châteaubriant au 02 40 81 52 40,
- Cycle de 7 séances à raison d'une séance par semaine, entre chaque période de vacances scolaires, le mardi ou le jeudi matin,
- Gratuit.



- Les séances pour les enfants sont organisées dans le cadre des activités périscolaires.



À raison de **2 séances par semaine**, les mardis et jeudis de 10h00 à 11h15.

98 séances sur l'année avec une présence de 6 à 22 personnes par séance.

Depuis septembre, les adhérents de l'association GEM « L'Étoile Filante » et de l'UFCV participent aux activités.

Le public présent est varié : demandeurs d'emploi, allocataires AAH, salariés, retraités, résidents de l'Éhrtia...

L'âge des participants est compris entre 16 et 90 ans

Au total

1 176 participants



Les activités proposées se font en 2 temps :

- Échauffement du corps de façon quasi-statique,
- Découverte des sports de façon adaptée à chacun, en fonction de son propre rythme et de ses capacités : foot, tennis, badminton, tennis de table, basket...

Les lieux d'exercice varient en fonction de la saison : salle de sport, étang de Choisel, terrain de tennis...

5) BILAN DE SANTÉ – CPAM



À l'initiative du CCAS et en partenariat avec la CPAM de Loire-Atlantique, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, l'ACPM et la Mission Locale, une expérimentation de bilan de santé a été menée dans les locaux du CCAS :

le 10 juin pour 6 personnes et le 24 juin pour 9 personnes

(annulation le 15 novembre en raison de la grève des laboratoires).

Objectif : permettre à un public éloigné des soins de faire un point sur sa santé, de bénéficier d'actions de dépistage.

Actes réalisés : examens médicaux, analyses biologiques, examen gynécologique, éducation à la santé.

Nombre de places disponibles : 10 par journée.

Perspectives 2023 : renouvellement du dispositif avec 4 dates arrêtées.

6) PRÉVENTION CANCERS

✓ Prévention liée aux risques solaires

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer et l'ADPS

Objectif : proposer une action de prévention du risque solaire à la population

Lieu : marché de Châteaubriant – devant le marché couvert

Mercredi 15 juin de 9h00 à 12h30

200 personnes



✓ Prévention « Mois sans tabac »



180 personnes

En partenariat avec le service addictologie du Pôle Santé de Choisel, les Apsyades, les infirmières Asalée (IPA), la Ligue contre le Cancer et l'ADPS

Objectif : proposer une action de prévention lors du « mois sans tabac »

Lieu : marché de Châteaubriant – devant le marché couvert

Mercredi 9 novembre de 9h00 à 12h30

7) PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

Objectif

Briser le tabou sur le sujet du suicide et apporter des informations, des lieux ressources sur le territoire.

Le 2 février, présence du CCAS sur le **marché de Châteaubriant** dans le cadre de la **Journée Internationale pour la Prévention du Suicide**.

Sensibilisation de la population, des commerçants ambulants et sédentaires.



345 marques-pages
distribués



- **Centre Communal d'Action Sociale**
9, esplanade des Terrasses
44 110 Châteaubriant
Tél : 02 40 81 52 40
- **Centre de soins psychothérapeutiques pour enfants et adolescents**
9, ter rue Denieul et Gastineau
44 110 Châteaubriant
Tél : 02 40 28 07 88
- **Recherche et Rencontres**
23, rue Adolphe Moitié
44 000 Nantes
Tél : 02 40 08 08 10
- **Centre Médico-Psychologique de psychiatrie adultes**
9, bis rue Denieul et Gastineau
44 110 Châteaubriant
Tél : 02 40 28 33 50



8) PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Conseil Départemental, la Gendarmerie, le Centre Hospitalier, la CAF de Loire-Atlantique et Solidarité Femmes 44 a proposé une

Action de sensibilisation pour le Grand Public

Théâtre d'illustration avec la compagnie « Les Expresso »

présenté au conservatoire intercommunal

le Mardi 22 novembre 2022 à 20h00

Thèmes abordés : l'emprise, les enfants exposés, l'entourage, le dépôt de plainte

45 personnes présentes



Groupe ressource du territoire castelbriantais

Objectif : Permettre aux professionnels, aux élus et aux bénévoles, interpellés par une situation, de solliciter cette instance pour bénéficier d'un éclairage.

En 2022, **2** réunions du groupe ressource,

et **2** actions complémentaires :

↪ 28 février : « **Sensibilisation aux violences conjugales pour les acteurs du territoire** »

(élus, associations, professionnels médico-sociaux)

33 personnes présentes

↪ 5 avril : « **Présentation de la Médiation Familiale** »

(nouvelle permanence sur Châteaubriant)

24 personnes présentes



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ & DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Créé par délibération du 30 septembre 2002 et mis en place le 17 mars 2003, le CLSPD se compose de membres désignés par le Conseil Municipal et le Préfet de Loire-Atlantique.



SOMMAIRE



Accentuer l'implication des élus dans l'action collective de prévention et de sécurité.

Simplifier le fonctionnement du processus préventif dans le respect des prérogatives de chacun des acteurs.

Coordonner les actions menées à Châteaubriant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Dresser les constats des actions de prévention existantes et les évaluer.

1) SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A) Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)



Former les élèves de 5^{ème} et 3^{ème} à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 et 2.

Sensibiliser les élèves aux comportements à adopter en tant qu'usagers de la route.

Favoriser le dialogue entre les forces de l'ordre et les scolaires.



Maison Familiale Rurale



Collège & Lycée St-Joseph



Collège Robert Schuman



Collège La Ville Aux Roses

968 élèves
2 heures d'intervention



Du 24 janvier au 7 avril 2022, l'animatrice du CCAS et 2 agents de la Police Municipale sont intervenus dans 4 établissements scolaires.

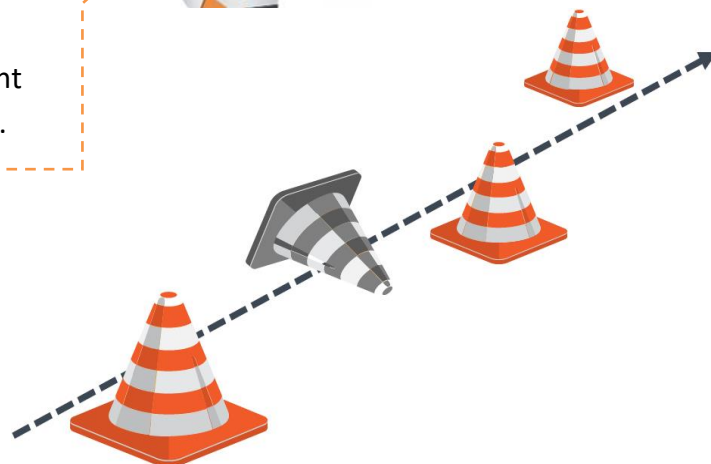
B) Attestation de Première Éducation Routière (APER)

Assurer, auprès des élèves des écoles primaires, des séances de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

Valider des notions théoriques sur le déplacement piéton, les pistes cyclables et l'utilisation du vélo.

De mi-mai à début juin

La Police Municipale a organisé des ateliers d'éducation routière pour toutes les écoles élémentaires :
Béré, René-Guy Cadou, Viaud-Terrasses, Claude Monet, Nazareth et la Trinité.



439 ÉLÈVES

ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE FORMATION

CE2 : **152** élèves (permis piéton)

CM1 : **128** élèves

CM2 : **159** élèves (permis cycliste)

« L'ENFANT & SA BICYCLETTE »

Parmi les **128 élèves de CM1**, **28 élèves** ayant obtenu les meilleurs résultats se sont réunis pour une compétition finale.

Après s'être soumis à des tests de connaissance du Code de la Route, chaque jeune a suivi un parcours chronométré à bicyclette.

Les 3 premiers se sont vus remettre un casque de protection, et le lauréat un vélo.

C) La conduite à tout âge : l'affaire de tous

LES PARTENAIRES DE L'ACTION :

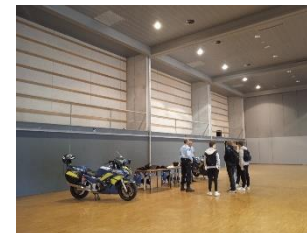
ACPM, Groupama, Brigade motorisée de Nozay, ALJC, SDIS 44, Marsoins, Mission Locale Nord Atlantique, Police Municipale et une auto-école de Châteaubriant.

Objectifs



11 ateliers

Plus de **260** participants ont bénéficié de 4 ateliers minimum



LABEL « VILLE PRUDENTE 4 CŒURS »



À l'occasion de la journée sur la sécurité routière organisée par le CCAS à la Halle de Béré mardi 18 octobre, Monsieur Franck THOMAS, Directeur Régional Bretagne Pays-de-la-Loire de l'Association Prévention Routière a procédé à la remise du diplôme « **Ville prudente 4 Cœurs** » à la Ville de Châteaubriant.

Petits rappels :

- **2018** : Labellisée Ville Prudente avec 3 Cœurs (sur 5), la Ville de Châteaubriant a été renouvelée en 2021 en obtenant le label Ville Prudente à un niveau supplémentaire avec 4 cœurs.
- **2021** : C'est dans le cadre du 103^{ème} salon des Maires de France, à Paris le 17 novembre 2021, que le Maire Alain HUNAULT a reçu des mains de Monsieur DAESCHNER, Président de l'Association Ville Prudente, le diplôme Ville Prudente 4 Cœurs.
- **2022** : Remise du diplôme Ville Prudente 4 Cœurs à la Ville de Châteaubriant.

Châteaubriant se place ainsi dans le top 6 des villes labellisées sur les 36 000 communes de France.

Cette labellisation renouvelée et renforcée par l'obtention d'un cœur supplémentaire par rapport à 2018 est une belle reconnaissance des actions de prévention engagées en matière de sécurité routière par la Municipalité de Châteaubriant ces dernières années.

D) Contrôle de l'éclairage des deux roues

60 contrôles effectués

Chaque année, aux abords des établissements scolaires, la Police Municipale procède au contrôle de l'éclairage des 2 roues, à titre préventif dans un premier temps, puis de façon répressive en cas de non-respect du délai de mise en conformité des équipements.

2) PRÉVENTION RESPECT & CITOYENNETÉ

A) Semaine de la Citoyenneté

Du 10 au 14 octobre 2022, **681** élèves ont participé à la semaine de la citoyenneté.



Atelier de rédaction « Charte du Civisme »

25 personnes présentes



Remise du Passeport du Civisme avec visite de la Mairie

166 élèves de CM2

9 missions sur différents thèmes : devoir de mémoire, surfer en sécurité, préserver son environnement, prendre soin de ses aînés...



Élection du Conseil Municipal des Jeunes

composé de **43** jeunes conseillers âgés de 9 à 14 ans, c'est un lieu de propositions et de réflexion.

Son objectif : L'éducation et la responsabilisation des jeunes.

S'associer à différents projets, interpeller les élus, monter et suivre un dossier, organiser des événements... telles sont les tâches des jeunes conseillers municipaux, élus pour un mandat de deux ans.

Le Rallye Citoyen – 11 octobre 2022

447 élèves de 6^{ème} sensibilisés

Objectifs : Sensibiliser les élèves à leurs droits et devoirs de futurs citoyens
Faire découvrir aux jeunes les institutions et associations locales

Visite de 30 à 40 minutes par structure regroupant les domaines associatifs, institutionnels, culturels, environnementaux, sociaux, et la justice. 30 partenaires
Participation de chaque jeune à **5 ateliers sur la journée**

SCHUMAN	9h – 9h40	10h – 10h40	11h – 11h40	12h - 13h	13h20 – 14h	14h20 – 15h
Classe 1	Les ambassadeurs du tri	Saint Vincent de Paul	Mairie / Police	Pause Halle Béré	UNICEF - SENYO	Guichet Unique
Classe 2	Emmaüs – Croix Rouge	Guichet Unique	Médiathèque		Anciens combattants	Maison des aidants
Classe 3	L'Outil en main	Centre socioculturel	Maison justice et droit		Communauté Communes	CCAS
Classe 4	Maison des adolescents	Micro-Folie	Office de Tourisme		Gendarmerie Nationale	L'ORPAC
Classe 5	L'UFCV	Théâtre de Verre	Espace dptal solidarité		Mairie / Police	Maison Mobilité

VAR	9h – 9h40	10h – 10h40	11h – 11h40	12h - 13h	13h20 – 14h	14h20 – 15h
Classe 1	Mairie / Police	CCAS	L'ORPAC	Pause Halle Béré	Médiathèque	Maison justice et droit
Classe 2	UNICEF - SENYO	Communauté Communes	Gendarmerie Nationale		Micro-Folie	Anciens combattants
Classe 3	Espace dptal solidarité	Maison Mobilité	Anciens combattants		Maison justice et droit	L'Ehretia
Classe 4	Guichet Unique	Espace dptal solidarité	Maison Mobilité		L'outil en main	Micro-Folie
Classe 5	Office de Tourisme	UNICEF - SENYO	Maison des aidants		L'ORPAC	Gendarmerie Nationale
Classe 6	Théâtre de Verre	L'Ehretia	L'Outil en main		CCAS	Mairie / Police
Classe 7	Anciens combattants	Maison des aidants	CCAS		Office de Tourisme	Les ambassadeurs du tri

St Joseph	9h – 9h40	10h – 10h40	11h – 11h40	12h - 13h	13h20 – 14h	14h20 – 15h
Classe 1	Saint Vincent de Paul	Mairie / Police	Les Ambassadeurs du tri	Pause Halle Béré	Centre socioculturel	L'UFCV
Classe 2	Centre socioculturel	L'outil en main	Micro-Folie		Guichet Unique	Communauté Communes
Classe 3	Communauté Communes	Gendarmerie Nationale	Saint Vincent de Paul		Les Ambassadeurs du tri	Espace dptal solidarité
Classe 4	Maison justice et droit	L'ORPAC	L'Ehretia		Emmaüs – Croix Rouge	Médiathèque
Classe 5	Gendarmerie Nationale	Anciens combattants	Centre socioculturel		Maison des adolescents	Centre socioculturel
Classe 6	CCAS	Maison justice et droit	UNICEF - SENYO		L'UFCV	Office de Tourisme
Classe 7	Micro-Folie	Maison des adolescents	Communauté Communes		L'Ehretia	UNICEF - SENYO

ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF INSTITUTION ASSOCIATIONS SOCIAL JUSTICE ET DROIT CULTURE



B) Semaine du Souvenir

Cérémonie avec les scolaires - 8 novembre 2022

1 270 élèves de CE2 à la Terminale



« Explique-moi une cérémonie » du 6 au 21 octobre

Intervention en milieu scolaire proposée aux
256 élèves de CM1-CM2



Cérémonie - 11 novembre 2022

23 élèves se sont portés volontaires pour être
parrainés « porte-drapeau »



du 5 au 20 novembre - Marché Couvert

EXPOSITIONS :

- ↗ Scénographie mettant en valeur les drapeaux commémoratifs castelbriantais liés aux conflits du XX^{ème} siècle
- ↗ « Ils avaient 20 ans en 1914 » présentant des lettres de poilus castelbriantais
- ↗ « La Grande guerre en Loire Inférieure » de l'ONACVG

Prix de l'Éloquence - Lundi 7 novembre - Théâtre de Verre

Le thème du Prix de l'Éloquence 2022 auquel participent les élèves de 3^{ème} porte sur « Le devoir de mémoire est-il nécessaire ? ».

62 élèves ont participé.

C) Actions de la médiatrice à l'école sur le quartier Ville-Aux-Roses



Depuis février 2020, Peggy HARDOUIN est parfaitement intégrée, à la fois dans les établissements scolaires et dans le quartier.

Quelques exemples d'interventions :

La médiatrice réalise des animations en classe, sur tous les niveaux, en fonction des besoins et sollicitations des enseignants, notamment sur la gestion des conflits. De même, elle s'implique dans le renforcement des liens avec les familles (décrocheurs scolaires, dossiers d'inscription pour le collège...), et dans les actions menées dans le quartier par les partenaires.

Bilan de l'année scolaire 2021-2022

300 actions en présence active de proximité

59 gestions de conflits

45 actions de sensibilisation : gestion des émotions, mots blessants, communication positive, harcèlement...

Accompagnement d'élèves (absentéisme, communication non verbale, communication)

Participation à différents projets en partenariat sur le quartier (exemple : forum d'accès aux droits avec le CCAS)

D) Nouveau référent pour le quartier prioritaire : Daouda LEYE



Depuis mai 2021, la Ville de Châteaubriant a nommé Monsieur Daouda Leye

Référent au sein du quartier de la Ville-Aux-Roses.

Daouda Leye est **l'interface** entre les habitants de la Ville-Aux-Roses et la Municipalité.

Séances au gymnase

Présence le lundi en soirée et le mercredi après-midi

91 séances

2 385 passages

En moyenne, de 20 à 40 jeunes par atelier.



Élaboration de projets communs avec les acteurs du territoire

- Participation au Welcome Festival
- Réunion entre Habitat 44 et l'association culturelle Franco-turque pour la présentation de la rénovation urbaine
- Participation à la semaine de l'environnement et à « Sport et santé »

Activités pendant les vacances scolaires

Proposition d'activités diverses
Participation à un tournoi de foot international à Angers

Aller-vers les habitants

Exemples d'interventions : demande de mise en place d'un pare-ballon, intervention suite à un défaut d'éclairage public pendant quelques jours, plainte d'habitants concernant des jeunes...

Welcome Festival



Interventions sport au sein de l'école Claude Monet

Du CP au CM2, l'animateur intervient deux fois par semaine

5 classes - 86 élèves

Le mercredi 21 décembre, c'est dans une ambiance conviviale que s'est tenue l'inauguration du nouveau Foot 5 en présence du Maire, de nombreux élus, du référent du quartier de la Ville-aux-Roses Daouda Leye, de nombreuses associations et des jeunes du quartier.

Il s'agit **d'un outil en vue de développer le football loisir**. Il permet d'avoir une pratique pour tous, quel que soit le niveau.

Ce terrain de Foot 5 sera accessible pour les activités du Centre Communal d'Action Sociale, pour les clubs de Châteaubriant, mais aussi les associations sportives, ainsi que les scolaires. En dehors de ces créneaux, le Foot 5 sera accessible pour le tout public.



3) PRÉVENTION VIE AFFECTIVE & SEXUELLE



L'association Solidarité SIDA a **proposé l'action « les après-midi du zapping »** le 4 décembre.

La santé sexuelle a été abordée à travers différentes thématiques :

- VIH/SIDA,
- IST,
- Contraception,
- Plaisir/Consentement,
- Violences sexuelles,
- Cyber risques,
- Respect et libre choix dans sa sexualité.



220 élèves du Lycée M^oquet-Lenoir

Sensibilisation aux sites de rencontres

Le 8 avril, intervention de deux étudiantes infirmières, dans le cadre de leur stage de Santé Publique, auprès du groupe UFCV pour présenter les atouts et les risques des sites de rencontres sur internet.

8 participants



4) L'AIDE AUX VICTIMES

La permanence France Victimes 44

France Victimes 44 a tenu **11** permanences à la Maison de la Justice et du Droit.

Les principales catégories d'infractions :

- 17 accidents de la circulation
- 13 violences volontaires
- 5 abus de confiance, escroqueries
- 4 vols aggravés
- 4 autres atteintes aux personnes
- 3 menaces, injures
- 2 agressions sexuelles (*dont harcèlement sexuel*)
- 1 destruction, dégradation
- 1 abandon de famille
- 1 harcèlement
- 1 vol simple



52 victimes (33 femmes et 19 hommes) - **53** entretiens

46% des victimes sont castelbriantaises, les autres personnes sont originaires de **18** autres communes de Loire-Atlantique, et **3** communes de départements limitrophes.

5) LE CONSEIL POUR LES DROITS & DEVOIRS DE LA FAMILLE (CDDF)

Le Conseil pour les Droits et les Devoirs de la Famille a été créé par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Châteaubriant le 5 juillet 2011.



Outil de dialogue visant à mieux écouter les familles, les informer et leur rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants.

Favorise l'échange d'informations et met en place un **accompagnement parental** pour des familles de mineurs en difficulté dans leurs missions d'éducation.



Problématiques 2022

- . Dégradations volontaires et incivilités
- . Comportement irrespectueux envers le personnel communal
- . Vols
- . Intimidation, racket
- . Squat dans un immeuble

	Nombre de familles convoquées	Nombre de familles venues	Appel téléphonique ou courrier	Signalement veille enfance en danger et lettre au procureur
2012	5	3	-	2
2013	7	3	2	-
2014	9	7	-	-
2015	11	5	1	1
2016	8	6	1	3
2017	11	4	3	1
2018	21	17	1	4
2019	14	14	-	3
2020	7	6	-	2
2021	4	2	0	2
2022	13	11	0	1

Le CDDF développe une nouvelle proposition d'intervention : les mesures de responsabilisation avec les 3 collèges de la Ville.

Une délibération a été présentée au Conseil d'Administration du CCAS le 15 décembre 2021,
et une délibération similaire au Conseil Municipal de la Ville le 16 décembre 2021.



Définition

La mesure de responsabilisation consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation, ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures.

Objectifs

La portée symbolique et éducative de la démarche doit primer sur le souci de réparation matérielle du dommage causé aux biens, ou du préjudice causé à un autre élève.

Par exemple, pour un propos injurieux envers un camarade de classe, l'élève sanctionné pourra avoir à réaliser une étude en lien avec la nature du propos qu'il a tenu, ou pour le déclenchement d'une alarme, mener une réflexion sur la mise en danger d'autrui ou être invité à rencontrer des acteurs de la protection civile.

Dans le cadre de cette démarche, l'engagement de l'élève à réaliser la mesure de responsabilisation est clairement actée dans une convention.

Bilan : 2 jeunes ont été accueillis sur l'année 2022

Le premier, âgé de 15 ans, est scolarisé au collège Robert Schuman.

Problématiques rencontrées au collège : défaut d'assiduité, ne travaille pas, ne contrôle pas ses émotions, répond aux adultes et peut se bagarrer avec ses camarades.

Accueil sur 2 jours au Foyer Restaurant fin mars-début avril 2022. Bilan très positif. Par la suite, recrutement du jeune au moment des vacances d'avril pour la mise sous pli de courriers au CCAS avec le dispositif « Argent de poche ». Il se montre toujours respectueux lorsque la responsable du CCAS le croise dans la rue désormais, et poursuit sa scolarité au Lycée Môquet-Lenoir.

Le deuxième, âgé de 16 ans, est scolarisé également au collège Robert Schuman.

Problématiques rencontrées au collège : refuse de travailler, souvent absent (limite décrochage scolaire).

Accueil au service des Espaces Verts 2 jours ½ en mai 2022. Bilan mitigé. Le jeune est arrivé en retard la 1^{ère} journée et recadrage nécessaire. Il a besoin d'être actif et c'est le monde professionnel qui lui convient. Son envie est la recherche d'un apprentissage en mécanique.



CONCLUSION

Les 3 niveaux de prévention selon l'OMS :

Prévention primaire : Ensemble des mesures visant à éviter ou réduire la survenue ou l'incidence des maladies, des accidents et des handicaps

Prévention secondaire : Intervention qui cherche à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population

Prévention tertiaire : Agit lorsque les symptômes sont présents

Prévention primaire

Semaine de la citoyenneté

Semaine du souvenir

Violences intrafamiliales

Médiatrice à l'école

Référent quartier

Sécurité routière

Senior, votre futur s'invente aujourd'hui



Prévention primaire

Bilan de santé

Prévention cancers

Prévention du risque suicidaire

Prévention vie affective et sexuelle

Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur de prévention depuis de nombreuses années.

Prévention secondaire

CDDF

Mesures de responsabilisation

Sportez-vous bien !

Mieux accompagner la maladie psychique

Opération Toutes Pompes Dehors



Prévention tertiaire

Parkinson

Aide aux victimes

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICES SÉNIORS

LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS (CSI)

Ouvert en 1979, le Centre de Soins Infirmiers est un service qui dispense des soins 24h/24 et 7jours/7 sur prescription médicale, à toute population confondue, à domicile et au centre de soins aux heures de permanences.

L'accueil est assuré **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

2 permanences sans rendez-vous chaque jour au CCAS

↺ de 8h00 à 9h00

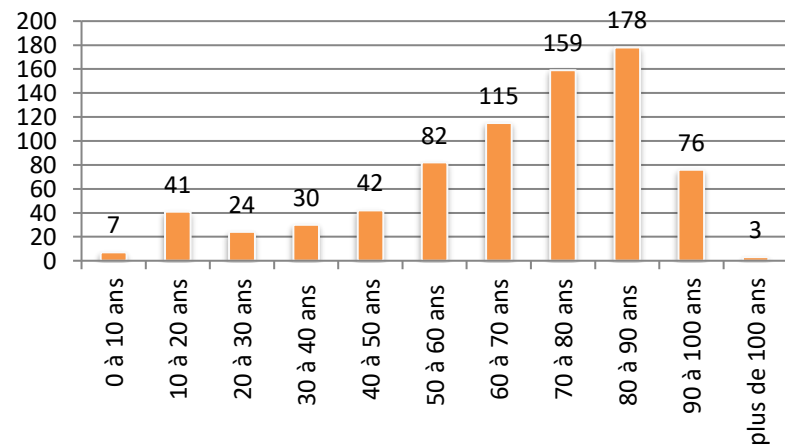
↺ de 11h00 à 12h00

87 461
ACTES

30 855 passages
à domicile

926 passages
au centre

Répartition par classe d'âge



757
PATIENTS

470
Femmes

287
Hommes

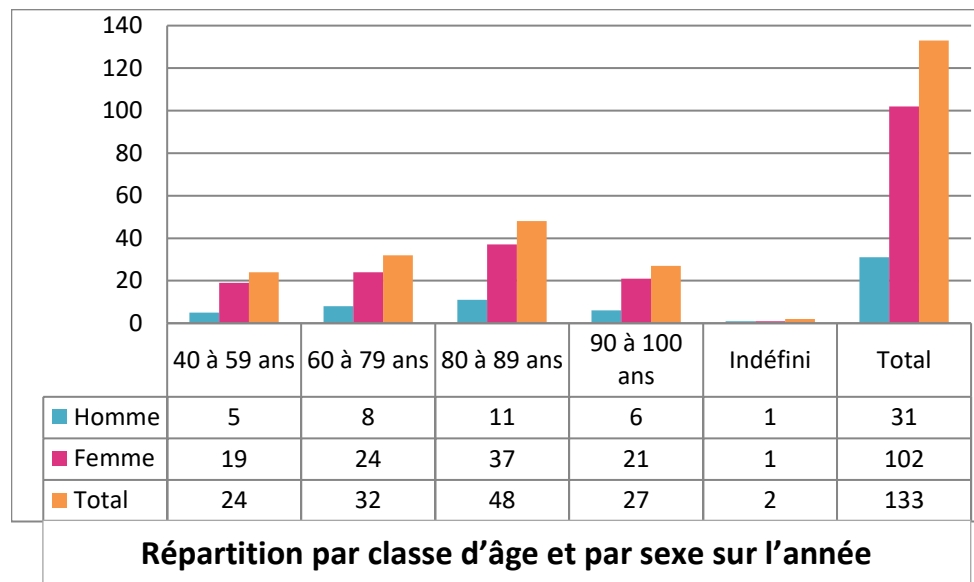
7 infirmières

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAD)

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Effectuer les tâches courantes que la personne ne peut plus accomplir seule : ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, nettoyage des vitres, aide au maintien de l'hygiène corporelle élémentaire, stimulation, promenade.

Contribuer à préserver les liens sociaux : apporter une présence, un soutien moral à la personne et à son entourage dans le respect de ses habitudes de vie et de ses choix.



Le personnel

1 Responsable
1 Responsable Adjointe

9 Aides à Domicile



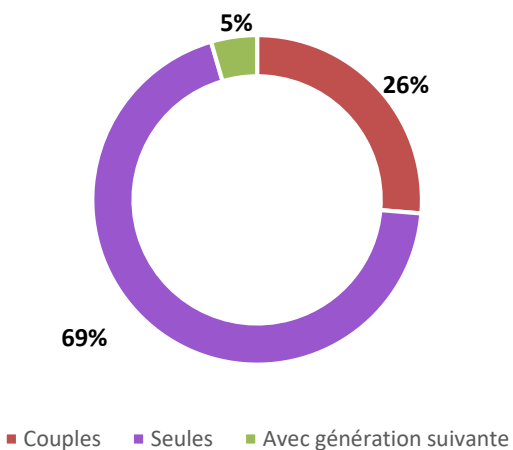
Total des heures effectuées

9 272 heures

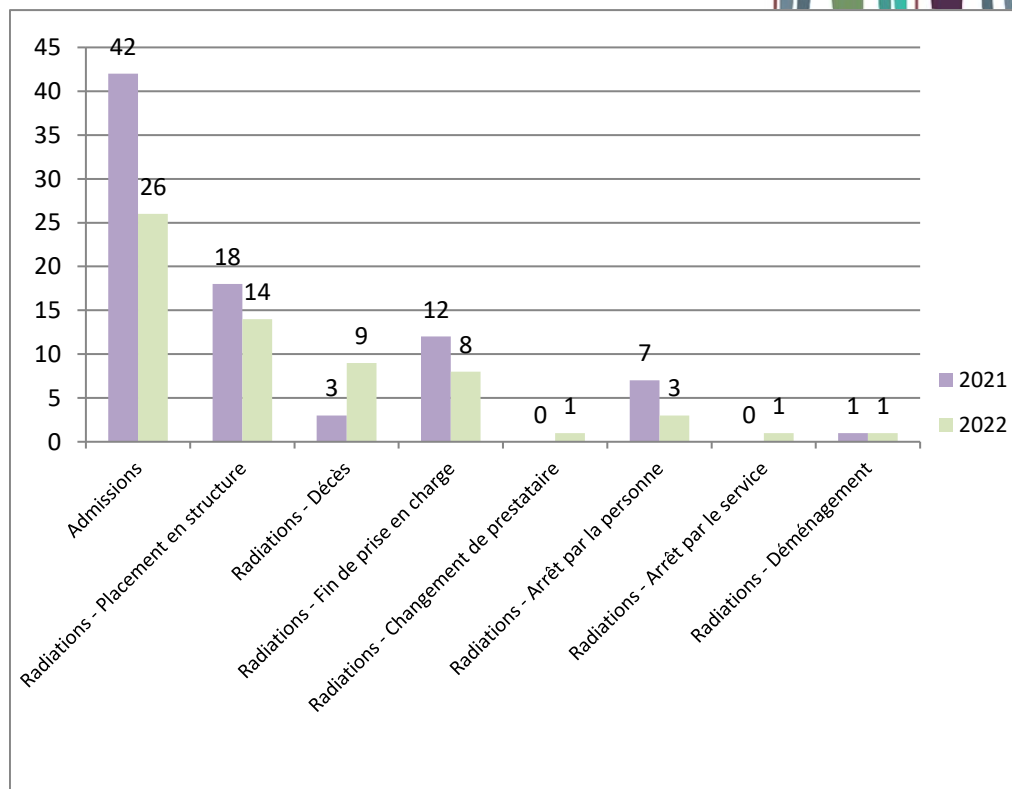
au 31 décembre 2022

105 personnes suivies
133 accompagnées sur l'année

Répartition par condition de cohabitation



Mouvements



LA TÉLÉASSISTANCE



Ce service s'adresse à toute personne seule ou en couple, malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, souhaitant rester à son domicile en toute sécurité.

Le Département et une société privée gèrent ce dispositif. La personne le finance en fonction de ses revenus et de sa dépendance.

En moyenne, un délai de 48 heures est nécessaire pour la prise de rendez-vous, indispensable pour la mise en service du matériel.

223 dossiers

en cours au 31 décembre 2022

59 admissions

55 résiliations



Formule classique

Tarif plein : 15,00 € /mois

Tarif réduit : 10,00 €/mois

**Formule mobile
(formule classique + mobile géolocalisé)**

Tarif plein : 23,50 €

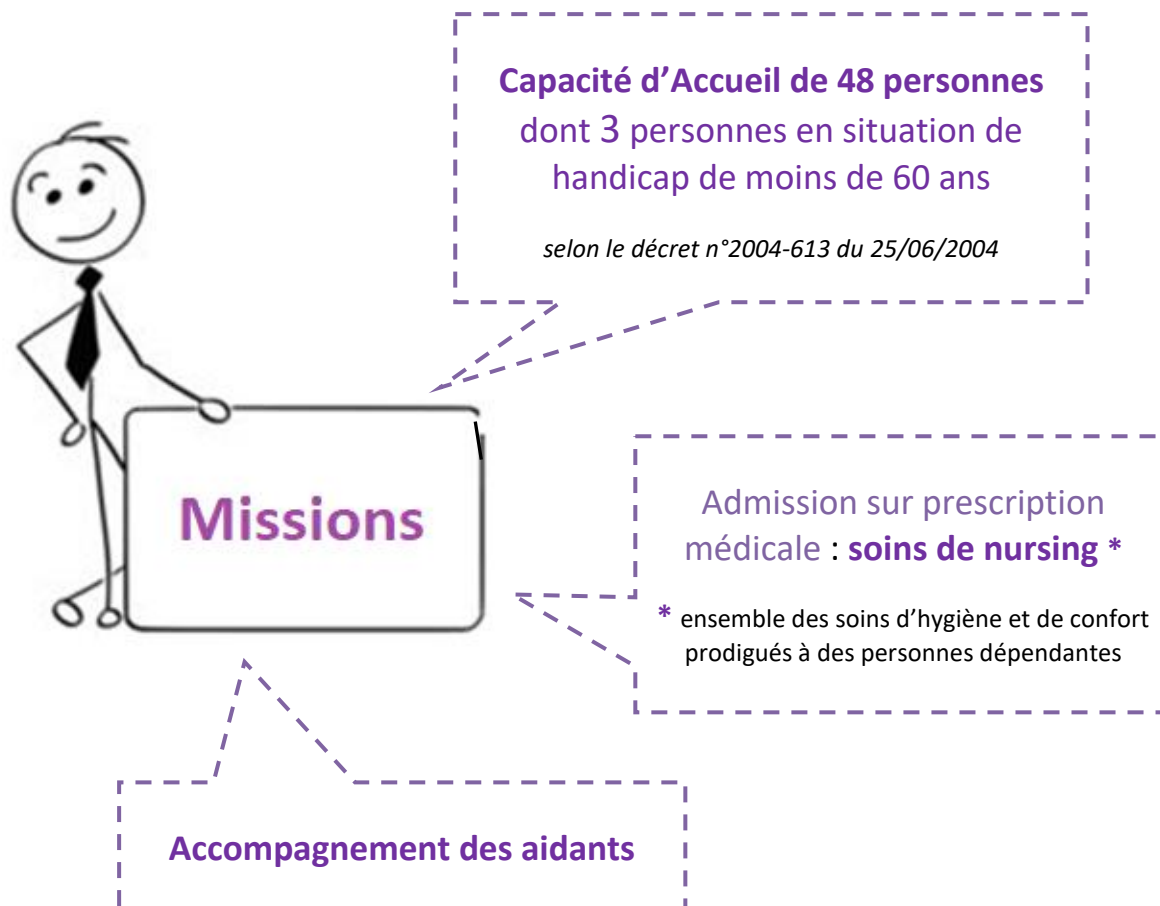
Tarif réduit : 14,50 €

**Formule GSM
(formule classique + GSM)**

Tarif plein : 21,30 €

Tarif réduit : 12,50 €

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



Le SSIAD fonctionne 7 jours sur 7

Budget 2022 du SSIAD : 729 646,36 €
Dotation globale accordée par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire

Formations suivies par le personnel

Bienveillance, soins palliatifs, recyclage AFGSU, logiciel métier, réunion d'information sur les pathologies génératives, tutorat des élèves aides-soignants.

Partenaires

CLIC, MAIA, Conseil Départemental, médecins, infirmiers libéraux, Centre de Soins Infirmiers du CCAS, ESA, Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé, IFSI-IFAS, Services d'Aide à Domicile.

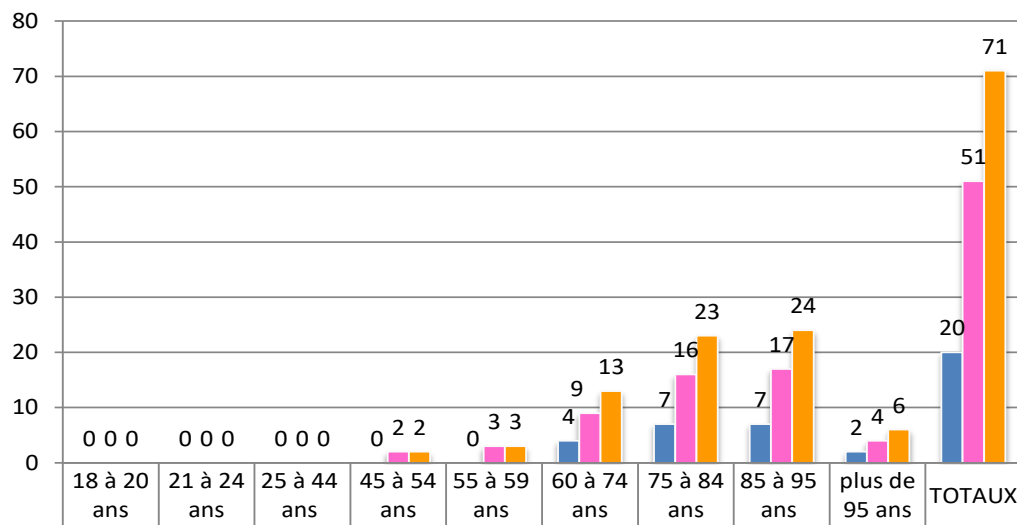


L'activité du SSIAD

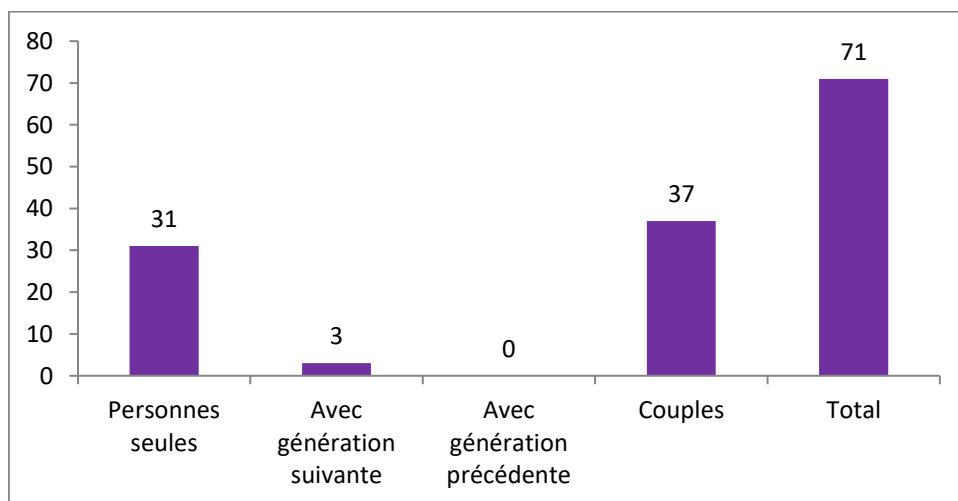
2 Infirmières Coordinatrices

12 Aides-Soignantes

Répartition par classe d'âge



Répartition par condition de cohabitation



Le taux de remplissage

	2022 par activité		TOTAL 2022
	Personnes Agées	Personnes Handicapées	
Nombre de prises en charge prévues <i>(nombre de places X 365 jours)</i>	16 425	1 095	17 520*
Nombre de prises en charge réalisées	14 162	833	14 995
Taux de remplissage	86,22 %	76,07 %	85,59 %

76 demandes d'admission ont été formulées, dont **8** non-satisfaites.

* 48 places X 365 jours

Les mouvements

Année	Entrées	Sorties	Total
2021	50 (33 admissions et 17 ré-admissions)	64 (30 radiations)	114 mouvements
2022	37 (31 admissions et 6 ré-admissions)	40 (34 radiations*)	77 mouvements

* Les radiations sont expliquées par les décès (9 dont 4 à domicile), les admissions en EHPAD (8), les arrêts des soins (8), les hébergements temporaires (2), les hospitalisations (7).

Les 6 GIR (Groupes Iso-Ressources) :

mesure du degré de perte d'autonomie

GIR 1 : dépendance totale

GIR 2 : dépendance (fonctions mentales) altérée, aide pour les actes de la vie quotidienne

GIR 3 : capacités cognitives intactes, aide quotidienne pour les soins d'hygiène

GIR 4 : capacités cognitives intactes, aide ponctuelle pour les soins d'hygiène, soutien pour les déplacements

GIR 5 : aide ponctuelle, aide pour l'entretien du logement, courses

GIR 6 : autonomie préservée, aide pour l'entretien du logement, courses



Tout au long de l'année,
le SSIAD a pris en charge

71 patients.

	Nombre de prises en charge		
	2020	2021	2022
GIR 1	2	3	4
GIR 2	22	16	12
GIR 3	16	18	16
GIR 4	36	34	37
GIR 5	2	0	2
GIR 6	0	1	0
Total	78	72	71

LE PLAN DÉPARTEMENTAL « CANICULE »

Mise en place, depuis 2004, d'un dispositif de recensement des personnes vulnérables via les médias et le site internet de la Ville.

Des messages de prévention ont ainsi été diffusés aux habitants.



Pendant la période de canicule, le CCAS a procédé à des appels téléphoniques quotidiens.

Un tableau de bord a été mis en place pour le suivi des appels.

Tous les services du CCAS ont été attentifs aux usagers fragilisés.



LIVRES & MOI

Accès à la culture : Permettre aux personnes dans l'impossibilité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès à la lecture par le portage de livres et/ou de revues à domicile.

4 bénéficiaires



Depuis mars 2022, aide d'une bénévole sur ce dispositif

LA SEMAINE BLEUE



CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES ÂÎNÉS, BRISONS LES IDÉES REÇUES

La Semaine Bleue 2022, forte de ces 70 ans d'histoire dédiée à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, souhaite s'engager en proposant aux milliers de personnes qui se mobiliseront du 3 au 9 octobre prochains quelques repères pour l'organisation de leurs actions dans les territoires.

Mercredi 5 octobre

Matin

Animation sur le marché avec la compagnie « Les Chercheurs d'Art ».
Création d'un spectacle « Avant'Âge » proposé sur 20 minutes à 10h, à 11h puis à 12h.

80 spectateurs

Après-midi

Stand de présentation des services du CCAS à la Halle de Béré.



LE FOYER RESTAURANT

Espace privilégié de rencontres, le Foyer Restaurant accueille les castelbriantais de 60 ans et plus qui souhaitent déjeuner dans un espace convivial.

Bénéficier d'un repas de qualité, équilibré et varié.



Missions

Chaque jeudi, animations gratuites : loto, jeux d'autrefois...

Lieu de rencontres et de développement du lien social

1) ACTIVITÉ



3 056 repas servis



Depuis septembre 2021, le service « **Aléop à la Demande** » organisé par la Communauté de Communes intervient pour les usagers du Foyer Restaurant.

12,00 € le carnet de 10 tickets

2) ANIMATIONS

Reprise des animations en septembre :



Mercredi 14 septembre

Loto

Jeudi 20 octobre

« Regard sur Châteaubriant
d'hier à aujourd'hui »

Par l'Office du Tourisme

Jeudi 17 novembre

Visite de la Micro-Folie

Vendredi 16 Décembre

Repas de Noël

57
personnes
présentes
aux
animations



JOURNÉE PORTES OUVERTES AU FOYER RESTAURANT :

Jeudi 13 octobre 2022 à partir de 11h15

Lors de cette visite, rencontre avec le personnel de restauration, découverte des menus ainsi que des nombreuses animations proposées au cours de l'année.

Un verre de l'amitié a clôturé la rencontre.

Un déjeuner sur place, en présence des habitués, a été proposé.

30 personnes présentes

Découverte de la Micro Folie et du transport en C'Bus.

13 personnes



3) ATELIERS NUMÉRIQUES SÉNIORS

En partenariat avec l'ASEPT des Pays de la Loire, le CCAS a participé à cet évènement au sein de la salle d'activité du Foyer Restaurant du 8 novembre 2022 au 24 janvier 2023 afin de proposer **des ateliers numériques** « Familiarisez-vous avec la tablette et votre smartphone »

10 séances de 2 heures



4) SALLE DU FOYER RESTAURANT



126 mises à disposition des associations

21 locations payantes

L'APRÈS-MIDI CABARET

Dans le cadre de la semaine de la convivialité, un après-midi cabaret a été organisé pour la 1^{ère} fois le **mardi 21 juin 2022** pour les 2 486 castelbriantais de plus de 70 ans.

Un goûter gourmand a été proposé en collaboration avec les boulangeries de la Ville.

Animation assurée par « Passion'Scène » de Sainte-Luce-sur-Loire.



651
personnes
présentes

24 bénévoles

LE NOËL DES AÎNÉS

Après deux reports consécutifs liés à la crise sanitaire en 2020 et 2021, la Ville via son CCAS, a pu renouer avec le repas de Noël des aînés de plus de 70 ans.

La journée festive de Noël a eu lieu **8 décembre 2022** à la Halle de Béré.

Animation assurée par l'orchestre « Elysa en trio ».

Pour les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas pu se déplacer à l'occasion de ce repas, un bon d'achat d'une valeur de **12,00 €** leur a été remis (*sous réserve d'avoir fait ce choix avant le 18 novembre*).

1 106 bons d'achat ont été distribués à l'accueil du CCAS entre le 12 décembre 2022 et le 13 janvier 2023.



610 convives



81 bénévoles



CONCLUSION



GLOSSAIRE

AAH	A llocation aux A dultes H andicapés
ACIAH	A ccessibilité, C ommunication, I nformation, A ccompagnement du H andicap
ADAPEI	A ssociation D épartementale des A mis et P arents de personnes handicapées mentales (anciennement <i>Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés</i>)
ADAR	A ssociation Départementale d' A ide à D omicile en A ctivités R egroupées
ADT	A ide à D omicile pour T ous
AII	A ide Individuelle à l' I nsertion
BEP	B revet d' E tudes P rofessionnelles
BGE	A ide à la création et au développement des entreprises
CAF	C aisse d' A llocations F amiliales
CAP	C ertificat d' A ptitude P rofessionnelle
CARSAT	C aisse d' A ssurance R etraite et de la S anté A u T ravail
CFAS	C ode de la F amille et de l' A ide S ociale
CICAS	C entre d' I nformation et de C oordination de l' A ction S ociale (des régimes de retraite)
CLI	C ommission L ocale d' I nsertion
CPAM	C aisse P rimaire d' A ssurance M aladie
CSAJ	C ontrat de S outien à l' A utonomie des J eunes

EDS	E space D épartemental des S olidarités
ETP	E quivalent T emps P lein
FAJ	F ond d' A ide aux J eunes
FSL	F onds de S olidarité L ogement
FNATH	F édération N ationale des A ccidentés du T ravail et des H andicapés
MDPH	M aison D épartementale des P ersonnes H andicapées
MFR	M aison F amiliale R urale
ONAC	O ffice N ational des A nciens C ombattants (et V ictimes de G uerre)
ORPAC	O ffice des R etraités et P ersonnes A ctives du C astelbriantais
PCB	P oint C onseil B udget
PPAE	P rojet P ersonnalisé d' A ccès à l' E mploi
PRO BTP	G roupe de P ROtection sociale du B âtiment et des T ravaux P ublics
RSA	R evenu de S olidarité A ctive
UDAF	U nion D épartementale des A ssociations F amiliales
UFCV	U nion F rançaise des C entres de V acances et de L oisirs

R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 2 2

Présenté par Nous, Président, Vice-Présidente et Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant,
À Châteaubriant, le 7 juin 2023

Le Président,

Excuse

Alain HUNNAULT



La Vice-Présidente,

[Signature]

Claudie SONNET

Les Membres,

Christine BOURDEL

[Signature]

Brigitte PALIERNE

[Signature]

Loïc GUILLEMOT

Excuse

Simone GITEAU

[Signature]

Jocelyne GAUTIER

[Signature]

Jean-Claude BOISSEAU

[Signature]

Bernard GAUDIN

[Signature]

Jacqueline DURAND

[Signature]

Marie-Jo. HAVAR

[Signature]

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20230612-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-06-2023

Publication le : 12-06-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



[Signature]